

Bilan du programme de formation 2018

STRUCTURE : **DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES**

Département de la formation scientifique et technique (DFST)

1 Introduction

L'offre de formation continue 2018 s'élève à près de 120 actions de formations catalogue, pour un total de 150 sessions de stages et 2500 stagiaires attendus. Le programme de formation 2018 s'inscrit dans le cadre de la note ministérielle du plan de formation pluriannuel 2017-2019 construit sur des orientations prioritaires. Pour la direction générale, il s'agit des axes majeurs suivants :

- formations d'accueil des nouveaux arrivants et formations d'accompagnement aux évolutions métiers
- la loi LCAP : formations de sensibilisation et formations juridiques
- domaine de la sécurité et de la sûreté
- formations aux applications informatiques
- formations à l'accueil des publics
- formations délocalisées et sur site patrimonial.

Chiffres-clés et personnel-budget

a) chiffres-clés de l'année 2018 :

- sur les 120 stages catalogue offerts, près de 15 stages ont été annulés, notamment à cause du manque d'inscrits et parfois de la mauvaise période du stage proposé.
- près de 100 sessions hors catalogue ont été organisées dans tous les domaines : sécurité-sûreté et accueil des publics (notamment pour les musées nationaux), patrimoine (logiciels documentaires, connaissances juridiques...), archives (stages en intra).
- nombre de stagiaires : 2800 dont 1900 stagiaires Culture et 900 stagiaires non Culture (principalement territoriaux, 750). Il s'agit là d'une baisse par rapport au chiffre de 2017 (3400) qui trouve son explication principale dans la fin des formations à la loi LCAP qui avaient accueilli plus de 500 stagiaires l'an passé.

b) personnel-budget :

En 2018, le département de la formation a bénéficié du renfort temporaire d'un agent du Secrétariat général, Mme Martine Hourcadette, qui a été commanditée pour dresser un bilan de la mise en oeuvre du cours en ligne à Paris 8 du Stage technique international d'archives (STIA) et faire des préconisations de création d'une plateforme multi-media. Elle a aussi procédé à une couverture audiovisuelle partielle du STIA 2018.

La dotation du département de la formation scientifique et technique s'est élevée sur le titre 3 à 560.000 euros. Ce budget a été consommé en AE en quasi totalité. La répartition entre les principaux postes de consommation s'établit comme suit :

Bilan du programme de formation 2018

- formation continue : 366 000
- formations internationales : 80 000 (dont 20.000 versés au SG/SDAEI au titre du financement de la CISA)
- location de salles : 104 000
- post-recrutement Architectes Urbanistes de l'État (AUE): 30 000

Parallèlement à cette dotation, un budget d'environ 255.000 euros a été consacré à la prise en charge des déplacements et des frais de mission des formateurs et des stagiaires de centrale ainsi qu'aux frais de mission formation des agents des DRAC et des SCN, suite à la mise en place du principe *qui invite paie*. Ce sont environ 900 ordres de mission qui ont été initiés dans l'outil chorus DT. Notre dotation initiale n'étant que 180.000 euros, il a fallu abonder à 3 reprises notre budget de frais de missions (grâce notamment à des transferts venus du Secrétariat général) pour nous permettre de poursuivre notre activité. Depuis la mise en place du principe *qui invite paie*, on assiste à une inadéquation récurrente entre notre dotation initiale et notre consommation réelle. Une autre question récurrente n'a toujours pas trouvé de solution, celle de la prise en charge financière des personnels Culture mis à disposition en collectivité territoriale, participant à nos formations.

Conformément à l'ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014, la facturation électronique devient obligatoire depuis le premier janvier 2017 pour les grandes entreprises et les personnes publiques. Le département de la formation scientifique et technique est prestataire pour des agents et des personnels hors ministère de la culture. Ainsi, la facturation des stages depuis l'année 2017 est en très grande majorité effectuée via la plateforme Chorus (faisant l'objet d'un titre de perception ou d'une facture interne). Près de 700 factures ont été ainsi générées en 2018.

Reste en suspens un sujet évoqué en 2018 avec le département des systèmes d'information patrimoniaux (DSIP) et la SDSI, celui de la reprise de la base Access 97 de gestion des stagiaires hors Culture sur un support pérenne. Une étude a été réalisée, sans suite eu égard au coût réclamé par le prestataire contacté. Ce manque de maintenance met en péril la continuité d'activité du département.

2 Traduction des orientations pluriannuelles 2017-2019

-formations d'accueil des nouveaux arrivants et formations d'accompagnement aux évolutions métiers

post-recrutement :

Pour le patrimoine, la formation post-recrutement Archéologie, reportée de 2017 à 2018, a concerné 15 personnes. Il a permis d'introduire une harmonisation des pratiques pour les nouveaux arrivants des différents services. L'ensemble des stagiaires a été satisfait. Ils ont apprécié le nombre et la qualité des intervenants, les supports proposés. La coordination pédagogique a été efficace, grâce à la forte implication du correspondant formation de la sous-direction de l'archéologie. Ce stage a permis d'aborder les points principaux, des cas pratiques malgré certaines redites. Ils ont regretté que des modèles de documents ne leur soient pas transmis et souhaiterait que ce type de formation puisse exister en remise à niveau.

Le post-recrutement des TSCBF ATAE a réuni 15 personnes dont 4 CHED nouvellement nommées en DRAC. Les stagiaires ont souligné la qualité des animations, des exercices de terrains, et le support de cours très complet (à mettre peut-être en téléchargement au préalable). Cependant, cette formation est un survol des missions en CRMH et UDAP, les personnes ont signalé la nécessité d'approfondissement des divers aspects traités par les intervenants, dont l'un travaille en UDAP et

Bilan du programme de formation 2018

l'autre en CRMH. On peut noter que le renouvellement permanent des agents de ce secteur entraîne aussi une forte demande pour le stage post-recrutement que nous proposons annuellement y compris pour les corps au départ moins concernés, CHED et ISCP voire architectes n'ayant pas fait l'école de Chaillot.

Pour les musées, nous avons reconduit notre traditionnelle formation pour les personnels Accueil surveillance magasinage. 2 stages post-recrutement ont été reportés à 2019, en raison du décalage du calendrier des affectations des nouveaux recrutés : post-recrutement des CHED régie d'oeuvres (ce stage a pu se tenir en janvier 2019), post-recrutement des ISCP spécialité accueil des publics des musées (se tiendra en mai 2019).

Le premier stage du cycle de l'apprentissage aux métiers des archives, « *Initiation à l'archivistique : découverte des fondamentaux* » bénéficie toujours d'un public aussi important et très large (entre 34 et 37 candidats), venant de diverses administrations d'Etat et surtout de collectivités territoriales. Il est cependant à noter que cette année a connu une progression particulière du nombre de participants du ministère de la Culture. Il provient, essentiellement, notamment, pour la 1^{ère} session, d'agents issus du concours CHED, soit 19 chargés d'études documentaires sur les 21 candidats. Pour la première fois en 2018, une action de post-recrutement spécifique a été créée, à la demande du Service interministériel des Archives de France, pour les 28 CHED affectés dans le réseau des archives, suite aux deux concours externe et interne datant respectivement du 11 novembre 2017 et du 1^{er} janvier 2018. Afin d'accompagner ces CHED nouvellement nommés, un parcours de formation à l'archivistique a été élaboré par le DFST. Ce parcours se composait du post-recrutement *Initiation à l'archivistique : découverte des fondamentaux (5 jours)* et du cycle « apprentissage des métiers des archives » *Collecter des archives : du producteur à l'archiviste (3 jours)* *Classer et analyser les archives (3 jours)* *Rédiger des instruments de recherche (3 jours)* *Conservier les archives : méthodes et principes (3 jours)* *Communiquer et valoriser : faire vivre les archives (3 jours)* - Connaissance juridiques *Communication, diffusion et réutilisation des archives : droit et pratiques (3 jours)*. Selon les stages, entre 1 et 12 CHED y ont assisté.

formations d'acquisition de notions fondamentales et d'accompagnement aux évolutions

métiers :

* patrimoine-architecture

Pour la 1^{ère} fois, le département de la formation a accompagné une catégorie spécifique des personnels d'architecture dans un projet de formation propre à des besoins repérés. Il s'agit de personnels de documentation des écoles d'architecture (20 personnes), qui ont suivi des formations à la bibliothéconomie afin d'accompagner l'intégration du réseau des bibliothèques des écoles supérieures d'architecture (Archirés) au sein de celui des bibliothèques universitaires (Sudoc). Cette action se poursuit en 2019. Par ailleurs, après concertation avec le service de l'Architecture en 2018, nous programmons en 2019 une formation sur *La prise en compte du risque sismique dans un projet d'architecture*, destinée aux personnels enseignants des écoles d'architecture.

Concernant le patrimoine bâti et la législation s'y rapportant, nous continuons à former les personnels des UDAP et des CRMH. Chaque année, les personnels techniques remettent à jour leurs connaissances ou acquièrent le cadre historique et législatif indispensable à leurs fonctions. Les stages animés par un formateur externe sont toujours très demandés, 2 sessions du stage sur « *le bâti patrimonial* » (dont une hors catalogue), 1 stage « *Réaliser un état sanitaire du bâti* » qui s'est déroulé au Puy-en-Velay et qui reprendra sa forme initiale en 2019 avec la partie Agrégée. La

Bilan du programme de formation 2018

demande récurrente des stagiaires concernant des applications pratiques a été satisfaite en 2018 avec la création d'un stage sur « *Les mortiers* » au Puy-en-Velay avec ateliers ; ce stage très apprécié par les participants sera reconduit en 2019 sur une durée plus longue, 5 jours au lieu de 3. Le stage de perfectionnement concernant « *Le vitrail* », suivi par 23 stagiaires, fortement apprécié grâce à l'implication de la formatrice, a vu un grand nombre de stagiaires présents au stage d'initiation de 2016 revenir pour cette session de perfectionnement. Nous recommandons le cycle en 2019 avec un stage d'initiation.

Comme chaque année il est important de considérer le nombre de demandes pour les stages métiers architecture et jardin. En effet les personnels des UDAP et des CRMH sont toujours demandeurs soit dans le cadre d'une reconversion avec changement de secteur d'activité soit pour une remise à niveau de connaissances acquises plus tôt. Le cycle « *Histoire de l'architecture et des techniques de construction* » par périodes s'adresse en priorité à ces mêmes personnels en priorité ATAE, SA, TSCBF. Il est prévu le recrutement en 2019 de 53 TSCBF, il est donc nécessaire de prévoir un ajustement à la hausse pour 2020 de ces formations. Le cycle « *Histoire des jardins* » est un lieu de rencontre entre les différents intervenants en charge des jardins, les correspondants jardin, AUE prescripteurs, TSC, et surtout jardiniers pour se spécialiser et préparer les concours de TA dans la filière. IL faut noter aussi l'intérêt grandissant des archéologues pour ces formations alliant théorie et pratique.

* musées

Comme les années précédentes, les formations sur la régie d'œuvres ont permis d'accueillir en proportions à peu près égales à la fois des régisseurs d'œuvres des musées nationaux et des musées territoriaux, mais aussi, de plus en plus, des agents en cours de reconversion ou préparant le concours CHED. Suite au stage récurrent sur « *La régie des œuvres : les fondamentaux* », le cycle régie des œuvres s'est poursuivi par plusieurs stages-ateliers (nouveaux en 2018) pris en charge par nos partenaires formatrices habituelles (3 régisseuses dans différents musées), « *Le constat d'état* », « *Matériaux de conservation* », « *Régie des collections d'arts graphiques* ». Ces stages ont été fort appréciés, notamment avec la partie analyse pratique in situ dans un musée d'accueil à chaque fois. Nous avons aussi repris en 2018 un partenariat pédagogique avec le C2RMF pour les formations sur les collections des musées, qui se poursuit en 2019. Il s'est agi en 2018 de 2 formations nouvelles qui ont été très bien accueillies par les stagiaires, « *L'emballage et le transport des collections* » et « *L'aide à la rédaction des plans de sauvegarde des œuvres dans les musées* ».

Nous avons reconduit en 2018 les stages sur « *L'inventaire* » et « *Le récolement décennal et post-décennal* », et sur « *L'information des collections* ». A noter : la réalisation d'une session délocalisée à Digne du stage « *Informatiser les collections* » pour les musées des Alpes de Haute-Provence en octobre (1 jour) à la demande du réseau local des musées (20 personnes). Comme pour le cycle « Régie des œuvres », ces formations devront faire l'objet d'un bilan et d'un travail avec nos partenaires métiers et formateurs pour déterminer les conditions de notre action future sur ces sujets.

* archives

En 2018, nous continuons à proposer tous les stages de formation aux fondamentaux des métiers des archives (collecte, classement et analyse, rédaction des instruments de recherche, conservation...). Les stagiaires qui s'y inscrivent sont de toutes catégories, principalement C et B venant de tous horizons mais surtout des services d'archives territoriaux. Il est à noter que le nombre de stagiaires des Archives nationales participant à ces stages est en progression constante

Bilan du programme de formation 2018

depuis quelques années. Nous regrettons que cette année, et pour la première fois, nous ayons dû annuler le stage « *Communiquer et valoriser : faire vivre les archives* » par manque de candidats alors que ce stage est le dernier maillon des stages fondamentaux des métiers des archives. Le nouveau stage sur le « *Classement des documents d'activité papier et numériques* » réalisé par les Archives départementales (AD) de la Meuse a été très apprécié pour la richesse des contenus fournis pour créer une GED et est reconduit en 2019. Cette formation a rassemblé plusieurs niveaux et catégories d'archivistes qui pourront s'inspirer des outils proposés dans ce stage très pratique.

En ce qui concerne les stages sur des fonds spécifiques, « *Gestion d'un fonds de photographies* » à Châlon-sur-Saône, « *Comment rechercher dans les archives cadastrales* » aux AD du Pas-de-Calais, « *Archives judiciaires* » à Mende, « *Archives sonores et orales* » aux AD du Val-de-Marne, ils doivent beaucoup à l'investissement des différents formateurs issus du réseau des archives. Les stages qu'ils animent sont plébiscités par les stagiaires. Ce sont des stages vivants, avec par exemple assistance à une audience au tribunal correctionnel, des rencontres de magistrats, des exercices pratiques bien préparés sur des fonds choisis pour leur pertinence pédagogique.

Cette année encore en 2018, nous avons poursuivi l'enrichissement du cycle « archivage à l'ère numérique » avec la refonte pédagogique des stages de base du cycle et la création de stages complémentaires. Ce cycle concerne tous les stagiaires impliqués ou qui le seront dans un projet de dématérialisation et de mise en place de l'archivage électronique et fédère des publics très variés, archivistes, records managers, chefs de projet, informaticiens, juristes appartenant à des institutions d'État ou territoriales. Il est à signaler que, pour la première fois, cette année, les projets d'archivage électronique VITAM (programme interministériel) et ADAMANT (Archives nationales (AN)) ont été présentés avec la collaboration des intervenants du Service interministériel des Archives de France (SIAF), de l'équipe VITAM et des Archives nationales. « *Le Contrôle Scientifique et Technique à l'ère Numérique* » est un stage complémentaire du cycle introduit au catalogue en 2018 et reconduit en 2019. Une des deux journées est consacrée à une visite sur site, le Ministère des Finances en 2018, où les stagiaires ont pu mieux comprendre la transition qui se fait du papier au numérique. « *Expériences et prise en main d'un outil de SAE et de GED* » est une nouvelle formation qui vient compléter le cycle, à la demande des stagiaires. Elle est animée par la chef de projet archivage numérique de la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée. Les stagiaires étaient au nombre de 13 dont 2 du ministère de la Culture. La majorité des hors-culture relève des archives communales, départementales, régionales et de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne. Cette formation est reconduite en 2019.

Sur demande du Service interministériel des Archives de France (SIAF), nous avons organisé 2 sessions de formation de formateurs à l'outil Octave (pour le traitement du vrac numérique). Prise en charge par la référente experte du SIAF, cette formation a touché une vingtaine d'archivistes territoriaux, en charge ensuite de répercuter cette formation à l'utilisation d'Octave auprès des agents locaux.

* formations inter-métiers

En 2018, les stages inter-métiers qui s'adressent à des publics mutualisés issus des diverses disciplines métiers, ont évolué vers un contenu plus concret, plus pratique. On citera deux exemples ci-dessous de ce type de formation.

Dans le champ de la conservation, le cycle composé des stages « *Sensibilisation à la conservation préventive* » et « *Plan de conservation préventive* » réunit en majorité des personnels de carrière scientifique, conservation et documentaire (musées nationaux principalement). La

Bilan du programme de formation 2018

formation est jugée concrète, très complète, d'utilité souvent immédiate grâce à une bonne contextualisation réglementaire et un enseignement des outils méthodologiques. Le stage « *Prise en charge des collections sinistrées* », introduit plus de retours d'expériences (mise en place du Plan de sauvegarde et d'urgence (PSU) du Musée Condé du Domaine de Chantilly, PSU des AD de Saône-et-Loire, PSU des AN) avec plus d'exercices pratiques (rédaction de PSU, simulacre d'un sinistre, sauvegarde et manipulations de différents matériaux endommagés...).

Nous avons par ailleurs programmé avec le département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique deux formations consacrées au Patrimoine culturel immatériel (PCI), dont l'une s'est déroulée à Caen en partenariat avec La Fabrique des patrimoines en Normandie. Ces 2 formations ont réuni 36 personnes, en majorité des personnels territoriaux (Inventaire régional du patrimoine).

- la loi LCAP : formations de sensibilisation et formations juridiques

Ces formations répondent aux changements législatifs introduits par la loi LCAP de juillet 2016. Le DFST a organisé en 2017 et 2018 une série de stages à Paris et en région, grâce au réseau formation des DRAC, sur les conséquences de la loi LCAP pour les MH et pour l'archéologie. Il s'agit désormais de passer aux aspects pratiques, notamment ceux intervenus avec la création des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) et leur mise en place concrète. Des formations sur « *Les SPR* » au nombre de trois (environ 70 stagiaires) ont été réalisées en fin d'année 2018 grâce au fort investissement des agents du Bureau de la Protection et de la Gestion des Espaces du Service du Patrimoine. Le public visé était celui des UDAP et en premier lieu les chefs de services, et les personnels de CRMH. La demande sur ce thème est apparue comme extrêmement forte et les actions de formations restent à poursuivre. Si le bilan global reste positif, notamment parce que les formations ont permis un dialogue entre les chefs de services confrontés aux mêmes problématiques, et des échanges avec l'administration centrale et l'inspection qui conduisent ces réformes, un certain nombre de difficultés peuvent toutefois, être soulignées : le sujet en lui-même n'étant pas totalement fixé (doctrine encore à construire), les stagiaires peuvent avoir le sentiment de repartir sans toutes les réponses qu'ils étaient venues chercher ; les faibles ressources pédagogiques internes sur des thèmes très techniques, face à un grand nombre de stagiaires potentiels, entraînent le manque de réactivité qui serait nécessaire pour traiter le sujet à la hauteur des changements engagés.

Les stages « *Droit de l'urbanisme (initiation et perfectionnement)* », « *Autorisations individuelles d'urbanisme* » sont toujours très appréciés. En 2018, nous avons proposé un stage nouveau « *Droit de l'environnement, le régime de la publicité extérieure* » stage sur 2 journées qui s'est révélé trop court ; nous passerons à 3 journées en 2019. Nous proposerons en 2019 2 nouveaux stages répondant aux demandes des stagiaires, un stage sur la rédaction « *Sécuriser les actes des DRAC et de l'ABF en matière patrimoniale* » l'autre sur « *L'actualité du droit de l'urbanisme* », dispensé en début et en fin d'année, pour permettre aux participants de prendre connaissance des derniers textes en la matière.

Dans le domaine des archives, nous avons créé le stage « *Protection des données à caractère personnel : règles à respecter pour l'archiviste* » qui se situe dans la continuité de la formation précédente sur « *Echanges numériques et dématérialisation des procédures* » où le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a été évoqué. Cette formation est donc la déclinaison archivistique du RGPD, assurée par deux intervenantes du SIAF et a accueilli une quarantaine de candidats, les personnels du ministère représentant un peu plus de 37% du public. Une bonne partie des candidats, pour la plupart de catégorie A (conservateurs, responsable de service, chef de pôle,

Bilan du programme de formation 2018

directeur, attaché de conservation) est issue des archives communales, départementales, régionales et du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Quant aux stagiaires Culture, ils appartiennent surtout aux Archives nationales et archives départementales. Une session spécifique en intra de ce stage a aussi été réalisée à la demande d'un service d'archives départementales.

-- le domaine de la sécurité et de la sûreté

Nous maintenons notre offre de stages sécurité-sûreté avec des stages sûreté déclinés par disciplines tels « sûreté dans les musées », « Vols, sûreté, malveillance dans les musées : prévenir et réagir », « sûreté dans les monuments historiques », « sûreté dans les locaux d'archives », « lutte contre le pillage archéologique », comme un socle de formations pérennes. Avec un agent de la mission sécurité sûreté accessibilité de l'Inspection des patrimoines, nous mettrons en place des formations au secourisme in situ pour les SCN demandeurs, à Paris et en région.

Le stage sur la « Sûreté dans les monuments historiques » qui n'avait pu se dérouler en 2017 du fait du désistement du formateur, a accueilli en 2018 25 stagiaires, totalement satisfaits de la prestation pédagogique. Le stage « *Sûreté dans les locaux d'archives* », s'est déroulé aux Archives nationales. L'approche théorique a été complétée par la visite du système de sécurité du CARAN (Archives nationales Paris). Les stagiaires ont souligné la pertinence de la formation qui leur semble indispensable. Pour la 1ère fois en 2018, le stage « *Lutter contre le pillage archéologique* » a été réalisé en région : 2 sessions de 2 jours, une à Toulouse en mars, une à Lille en juin, 11 personnes à Toulouse, 13 personnes à Lille. Chaque session s'est déroulée avec les personnels des SRA locaux. Les archéologues ont noté la nécessité absolue de faire ce type de formation dans laquelle interviennent un douanier, un procureur entre autres. Cela permet de renforcer les modalités d'action des SRA. La formation a été délocalisée avec succès afin de permettre au plus grand nombre de personnes en région de la suivre.

Une opération de formation spécifique a été inaugurée sur le thème de la prévention du risque amiante pour les Archives. Afin d'accompagner les référents amiante des services d'archives, le Service interministériel des Archives de France, en lien avec les Archives Nationales, nous a demandé de l'accompagner dans la mise en place d'un plan de formation sur la prévention du risque Amiante destiné au réseau archivistique. La formation d'une journée "*Prévention du risque amiante*" est assurée par 2 formateurs internes (une experte des Archives nationales et un directeur d'archives départementales). Une formation pilote a eu lieu le 29 janvier 2018 aux Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine et s'est adressée à un groupe de 13 personnes. Ont participé à cette formation les directeurs d'Archives départementales de la région Ile-de-France et/ou leurs référents amiante et les chargés de mission Archives nationales des ministères. Une deuxième session de la formation amiante a eu lieu le 18 septembre 2018 aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. Ont été conviés à cette formation, les départements des deux régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté. 11 personnes se sont présentées à cette formation. A Pierrefitte-sur-Seine, une troisième session de la formation amiante a eu lieu le 14 novembre 2018. Ont été conviés à cette formation, les directeurs des archives départementales (et leurs référents amiante) des trois régions Hauts-de-France, Normandie et Centre-Val de Loire (15 participants). Ce plan de formation se poursuit en région en 2019.

Il faut rappeler que nous finançons la formation individuelle d'agents désirant être habilités au secourisme, à la conduite de chariots, à l'intervention dans le domaine électrique etc. En 2018, nous avons payé la formation de plusieurs dizaines d'agents du ministère pour l'acquisition ou la mise à jour des connaissances (avec certification finale) concernant les différents niveaux de SSIAP, le HOB0, le Caces etc, pour un coût global de plusieurs milliers d'euros. Ces

Bilan du programme de formation 2018

formations sont réalisées par la société prestataire retenue après un appel d'offres il y a 3 ans pour les agents d'Ile-de-France, par des entreprises locales pour la province.

- les formations aux applications informatiques

Comme nous le faisons depuis plusieurs années en étroite partenariat avec le DSIP et les DRAC, nous déployons des stages en métropole et hors métropole relatifs à l'apprentissage des outils documentaires patrimoniaux. Cette politique, rendue d'autant plus nécessaire depuis la réorganisation des régions et de nos services déconcentrés, s'est orientée prioritairement en 2018 vers la poursuite de stages à Paris ou/et en région pour ARP, Patriarche, AgrEgée, Business Object, SIG, QGIS et Tigre. Ces formations nécessitent une étroite coordination entre les référents du département des systèmes d'information patrimoniaux (DSIP) de la DGP, des services métiers et des responsables formation des DRAC.

Au total en 2018, nous constatons la réalisation d'un nombre de sessions moindre, une quarantaine, qui s'explique avant tout par l'arrêt du déploiement d'ARP au cours du 2ème semestre 2018 (départ du coordinateur de la sous-direction de l'archéologie). Le déploiement va reprendre en 2019. Il reste à réaliser les formations en Bretagne, Grand Est, PACA, Guyane, Corse et au DRASSM. Concernant Gestauran-AgrEgée, une année 2018 à l'image des 5 dernières années avec une réponse aux demandes en région. A Paris une offre minimum d'une ou 2 sessions annuelles. Pour SIG QGIS, nous avons procédé à un recensement des besoins dans les SRA, et nous allons donc faire une dizaine de formations en 2019. Au final, cette baisse se traduit par un recul du nombre de stagiaires (267), divisé par 2 par rapport à 2014-15.

Par contre l'année a été marquée par un regain d'intérêt du stage « Prise en main d'un outil de transfert d'archivage (SEDA) », puisqu'une 2ème session a été proposée, et que potentiellement nous pouvions ouvrir une 3ème session. Cet engouement sera évidemment pris en compte pour 2019, puisque la formation évolue encore pour mieux répondre à la demande

A la demande du Service des musées de France, nous avons pris en charge en 2018 des formations pour les personnels des musées nationaux de mise à niveau des connaissances sur l'outil Micromusée (consolidation des données), avant passage sur un nouvel outil logiciel. En concertation avec le C2RMF, nous avons participé au financement de 4 sessions de mise à jour des connaissances à Micromusée pour les personnels chargés du récolement des collections des musées nationaux. Cette mise à jour s'avère nécessaire pour la reprise des données avant transfert sur le nouvel outil de gestion Flora. Cette opération se poursuit en 2019. Dans le même ordre d'idée, nous avons financé pour 8 agents du réseau des bibliothèques des musées nationaux une session de mise à jour des connaissances sur le logiciel de catalogage Aleph 500. Le programme se poursuit en 2019.

- les formations à l'accueil des publics

Nous avons continué en 2018 notre politique de développement d'un parcours pédagogique de formations relatives à l'accueil des publics, à destination des personnels d'accueil et de surveillance et des personnels d'encadrement. Après la mise en oeuvre en 2017 d'un stage sur « *L'accueil actif et l'orientation et information du contenu culturel* », nous avons poursuivi la démarche en 2018 avec une offre portant à la fois sur les fondamentaux et l'actualisation des pratiques métiers de l'accueil et de la surveillance (nouvelles technologies etc). Le socle des formations à l'accueil (« *Fondamentaux de l'accueil* », « *Gestion des conflits avec le public* ») a été étendu avec la formation « *Détection des comportements suspects* » dont le succès a nécessité la

Bilan du programme de formation 2018

mise en place de plusieurs sessions sur sites pour les SCN, action renouvelée en 2019. De nouveaux stages concernant d'autres aspects des métiers des publics (« *Conception de l'accueil* », « *Médiation en direction des publics du champ social* ») ont touché en 2018 de nouveaux publics (chargés des publics et de médiation, chefs de services).

Les formations sur l'accueil sont toujours très appréciées. La répartition entre stages sur sites et stages catalogue permet de satisfaire la majorité des demandes pour les SCN, mais pas toujours d'accueillir les nombreux stagiaires de certains EP qui souhaitent les suivre (Picasso, Orsay, Guimet).

Par ailleurs, à la demande du Secrétariat général (la chargée de mission labels Egalité et Diversité), nous avons programmé et organisé en 2018 une formation sur « *L'accueil des publics du champ social : mettre en œuvre une démarche d'accueil, d'accompagnement et de médiation en direction des publics du champ social* ». Cette formation de 2 jours a été conçue et prise en charge par 2 responsables des publics (musée du Quai Branly et palais de la Porte dorée). La formation s'est déroulée à Paris et a réuni 16 stagiaires, répartis de façon assez équilibrée entre les différentes catégories (6 de catégorie A, 4 de catégorie B et 6 de catégorie C) et venant de différentes régions, même si la région parisienne était la plus représentée. Les formatrices ont trouvé les stagiaires très motivés et les échanges riches, avec une émergence de demandes sur la problématique des programmations d'actions hors les murs, qui a pu être abordée mais qu'il pourrait être intéressant de développer à part entière dans une formation ultérieure. Les stagiaires ont été très satisfaits et ont salué une très bonne qualité de la formation, dense mais claire et précise, alliant l'analyse des enjeux et objectifs aux exemples très concrets d'actions et d'outils, et mettant l'accent sur la méthodologie de projet. Plusieurs stagiaires ont noté que cette formation les avaient remotivés sur le sujet et regrettent qu'elle n'ait pas existé au moment de leur prise de poste.

Pour répondre aux évolutions métiers dans le contexte numérique, nous avons poursuivi en 2018 le développement du parcours de formation initié en 2016 sur les réseaux sociaux pour les agents des services des publics, de la médiation etc. Ce cycle consacré aux "Médiations numériques" se compose de quatre formations complémentaires pour permettre à tout agent d'établissement patrimonial et culturel, notamment chargé de la politique de diffusion culturelle et de développement des publics, d'appréhender l'utilisation des médias sociaux et d'en maîtriser les diverses facettes. Nous avons reconduit la formation niveaux 1 et 2 « *Réseaux sociaux, une première approche pratique* », « *La stratégie des réseaux sociaux dans un établissement patrimonial* » et nous avons créé en 2018 deux formations complémentaires : un stage sur « *la conception de projets numériques* », un module transversal et expert sur « *les pratiques autour des nouvelles écritures dans les médiations numériques* ». Chaque session a formé en moyenne un groupe de 10 agents, venus d'établissements patrimoniaux divers, de disciplines métiers différentes, qui ont pu partager théorie et pratique à partir de connaissances de base ou de perfectionnement et d'ateliers concrets, d'étude de cas, de mise en situation. Afin d'enrichir ce cycle de formation, nous avons entrepris avec le département de la politique des publics de faire réaliser par les 2 responsables pédagogiques de ce cycle, un site internet sur les réseaux sociaux. Le site présente les différents réseaux, leur utilisation par les établissements patrimoniaux, propose d'étudier des exemples précis et d'approfondir les connaissances via des références en ligne. La plateforme a été mis en ligne en 2018 et est actuellement consultable sur le site du ministère à l'adresse suivante : <http://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Emploi-et-formation/Formations-professionnelles/Communication-Réseaux-sociaux-pour-les-institutions-culturelles>

Bilan du programme de formation 2018

- formations délocalisées et sur site patrimonial

Nous avons poursuivi notre politique de formation sur site, en particulier pour les SCN musées nationaux, ce qui permet d'atteindre un public qui ne participerait pas forcément aux stages collectifs ainsi que fédérer un groupe d'un établissement autour d'une thématique de formation.

53 sessions de formations musées hors catalogue ont été réalisées (contre 86 en 2017 et 63 en 2016). Si l'on compte moins de sessions en 2018, cela est dû principalement à la baisse des demandes de formations SSIAP initial, recyclage et remise à niveau, en raison du nombre d'agents déjà formés ou non concernés par un recyclage cette année. En revanche la tendance a été vers une diversification des formations et des publics, comme pour les formations du catalogue. Parmi ces sessions : 18 se sont déroulées sur sites sur les thèmes de l'accueil, de l'encadrement des équipes d'accueil et de la sûreté (musée Chagall, musée Fernand Léger, château de Compiègne). 4 de ces sessions ont concerné « *L'accueil des personnes en situation de handicap* », dont une pour les agents des Archives Nationales. Une formation à l'accueil a été conçue pour répondre aux demandes spécifiques du Château de Malmaison. Pour la première fois, une session de la formation « *Vols, sûreté, malveillance* » a été organisée pour l'équipe du Musée de la Maison Bonaparte à Ajaccio.

30 sessions d'acquisition, maintien et remise à jour des connaissances en secourisme et sécurité incendie ont été réalisées, dont 12 avec l'intervention du major Sévigné de la MISSA de la DGP (Les Eyzies-de-Tayac, château de Compiègne, château de Pau, Archives nationales Paris, Archives nationales d'Outre-Mer).

Pour les Archives nationales, plusieurs stages ont été réalisés en intra pour leurs personnels : « *Gestes et postures* », axé sur les problématiques métiers des archives (4 sessions), applications informatiques *SOSIE* (2 sessions), *PRODOC* (5 sessions), *PSU* (plan de sauvegarde et d'urgence) (5 sessions), *atelier référentiel producteurs* (4 sessions), « *Protection des données à caractère personnel* » (2 sessions). Au bénéfice du réseau archives, nous avons délocalisé des formations qui se sont déroulées en intra à la demande des services : « *Conservation préventive* » 2 jours aux Archives municipales de Nantes, « *Tri et classement des fonds* » 3 jours aux Archives départementales du Gard, « *Conservation et conditionnement des archives* » 2 jours aux Archives départementales d'Eure-et-Loire, « *Communicabilité des archives* » 1 jour aux Archives départementales des Hautes-Pyrénées.

Notre programme de formation sur site à « *La conservation préventive, un travail d'équipe* » qui se déroule sur 3 ans, s'est poursuivi et a concerné 2 services d'archives en 2018 : les AD de la Marne (Châlons & Reims) avec 2 sessions de formation intra pour un cycle débuté en 2016, les AD des Hauts-de-Seine avec 3 sessions pour un cycle débuté en 2017.

Divers

formations individuelles

Nous avons traité et financé (pour un coût global de 24.000 euros) 35 demandes de formation individuelle en 2018. Elles répondent à la typologie suivante :

- formations qui font suite à l'utilisation de nouveaux outils de traitement de données. Il s'agit de formation pour les personnels qui assurent des fonctions dans le domaine des bibliothèques ou des médiathèques, essentiellement à destination des personnels de la médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

Bilan du programme de formation 2018

- formations obligatoires dans le domaine de la sécurité : radioprotection pour agents du C2RMF.
- formations à l'INP à destination des conservateurs du patrimoine. Il s'agit essentiellement de personnel de la mission de l'inventaire du patrimoine culturel.
- formations techniques de pointe : *Confection de reliure renaissance de type alla greca ; Approches archéologiques et archéométriques des céramiques* pour les personnels des Archives nationales et du C2RMF.

GT formation Cap 2022

Le DFST a été associé au groupe de travail formation qui s'est réuni 3 fois dans le cadre de la réflexion ministérielle sur l'administration centrale stratégie. Il a contribué à l'élaboration du document de synthèse, sous l'autorité de la sous-direction des affaires générales et financières de la DGPAT.

Camus/déménagement/archives

Le DFST présent sur le site Archives nationales Paris fait partie des services concernés par le projet Camus, et le déménagement transitoire dans un bâtiment modulaire. Nous avons participé aux réunions programmées par l'équipe Camus, défini nos besoins dans le modulaire et procédé à l'archivage de nos documents papier à l'été 2018, avec le concours de la mission des Archives du ministère.

3 Formations internationales archives (France et étranger)

a) stage technique international d'archives (STIA) (2 mars-2 avril 2018) :

Stagiaires : 200 candidatures, 60 présélectionnés, 34 stagiaires, 14 boursiers 27 pays pendant 25 jours, 150 heures, 70 conférenciers. L'ouverture des cours en ligne fermé permettant une attestation universitaire en plus de l'attestation STIA.

Parmi les pays représentés : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Hongrie, Russie, Slovaquie, Suisse, Canada, Brésil, Chili, Mexique, Cambodge, Vietnam.

Il est à noter que nous avons reçu de très bonnes candidatures restées sans suite le plus souvent faute de financements. Des pays comme le Bénin, la Biélorussie, le Cameroun, les Comores, la Guinée Sierra-Leone, le Kirghizistan, Madagascar, le Niger, la Pologne, la RD du Congo, la Roumanie. Et il faut remarquer l'absence de l'Algérie, participant régulier du STIA.

Thèmes abordés : *L'organisation des Archives "à la française" ; collecte et gestion - traitement ; conservation et restauration ; communication et valorisation ; la place du numérique ; la coopération internationale* (Conseil international des archives), *le rôle de l'archiviste*.

Nous ont accueilli : École nationale des Chartes et bibliothèque de l'École (visite supplémentaire facultative), Archives départementales de Seine-Saint-Denis, Archives nationales sites de Paris et Pierrefitte-sur-Seine, Archives du ministère de l'Économie et des finances, Musée du Petit-Palais, Archives diplomatiques La Courneuve, Service historique de la Défense, Société de numérisation Arkénum.

Voyage d'études : «un bon mélange entre formation, culture et esprit de corps» aux Archives départementales de l'Oise (11-13 avril).

Outils numériques : [Facebook](#), PIAF, Google agenda, [linkedIn](#), bilan de fin de stage en ligne, liste *sympa* pour la gestion des messages courants.

Bilan du programme de formation 2018

Audiovisuel : enregistrement audiovisuel d'une partie des travaux du STIA avec interview de quelques participants.

Cours en ligne fermé (SPOC) : La nouveauté majeure pour le STIA 2018 a été la mise à disposition des stagiaires d'un cours en ligne fermé à distance complétant le STIA en présentiel. Nous avons entrepris, à l'initiative des Archives nationales, la réalisation d'un cours en ligne sur *Le traitement des archives* qui a fait l'objet d'une convention Archives nationales (partie pédagogique)/Paris 8 (création et hébergement du cours en ligne)/DFST. Le cours à distance se compose de 7 modules qui nécessitent un apprentissage d'une vingtaine d'heures environ. Chaque stagiaire a pu se connecter aux modules ouverts les uns après les autres dès le mois de février et suivre l'apprentissage pédagogique progressif ponctué d'auto-évaluations, avant son arrivée au STIA. Tous les stagiaires du STIA se sont inscrits au cours en ligne et ont bénéficié d'une assistance pédagogique (Mme Françoise Lemaire) et informatique (Paris 8). Un courriel quotidien Moodle Paris 8 informait tous les stagiaires des questions/réponses des uns et des autres sur l'utilisation du cours.

Ce parcours de formation hybride (distanciel et présentiel) a permis à chaque stagiaire de recevoir une attestation de suivi de cet enseignement hybride STIA signé par la présidente de l'université Paris 8. Pour la première fois dans l'histoire du stage, les participants se sont vus délivrés une double attestation : ministère de la Culture et université de Paris 8.

Cérémonie de Clôture : Pour la 2ème fois, la cérémonie officielle de clôture s'est passée dans un des salons du ministère de la Culture, rue de Valois avec 16 représentants d'ambassades des pays présents au STIA, des représentants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Coopération ultérieure (suite au STIA) : plusieurs participants ont profité du stage pour prendre des contacts ou poursuivre des recherches personnelles : Cambodge : contacts avec les Archives diplomatiques, l'EN Chartes ; Congo Brazzaville : contacts avec les Archives nationales d'Outre-Mer et le consultant en numérisation M. Chabrier ; Côte d'Ivoire : RV pris avec ses homologues du Service Historique de la Défense ; Mexique : visite aux Archives diplomatiques ; Tunisie : visite du service d'archives de la Banque de France ; Vietnam : recherches sur les inventaires et les fonds d'archives au Service historique de la Défense.

b) conférence internationale supérieure d'archivistique (CISA) (1-5 octobre 2018) :

La CISA dont c'était la 7ème session, a été programmée dans le cadre du programme culturel international de formation professionnelle développé par la sous-direction des affaires européennes et internationales du Secrétariat général (programme Courants). Cette année, elle s'adressait aux archivistes des pays d'Asie du Sud-Est. Malgré de nombreuses relances de l'appel à candidatures, relayées par les ministères de la Culture, de l'Europe et des Affaires étrangères, le Conseil international des archives, nous n'avons réuni que 5 participants : le directeur général des Archives du Vietnam avec 2 collaborateurs, un archiviste malaisien, le responsable des archives de l'UNESCO.

Réalisée avec le réseau des services publics d'archives relevant du Service interministériel des Archives de France et avec le soutien du Conseil international des archives, la CISA 2018 a traité des conséquences et des enjeux de la transformation numérique de nos sociétés en abordant trois sujets :

- l'évaluation, la sélection, la collecte et la pérennisation des données numériques
- l'accès aux archives numérisées ou nativement numériques, leur diffusion sur internet et leur

Bilan du programme de formation 2018

réutilisation par les tiers (open data) en étudiant notamment la problématique des données à caractère personnel et la dialectique droit à l'oubli/besoin de mémoire

- les évolutions des métiers et les enjeux de la formation des professionnels d'archives.

Tenus aux Archives nationales Paris et Pierrefitte-sur-Seine, les débats ont fait l'objet d'une traduction simultanée français/anglais et d'une synthèse écrite remise à chaque participant début 2019.

c) protocole franco-russe :

Le protocole de coopération entre la direction générale des patrimoines, l'Ecole nationale des Chartes et l'Université d'Etat des sciences humaines de Russie a été reconduit pour la période 2017-2022. Nous avons poursuivi les échanges pédagogiques de conférenciers et d'élèves entre les parties française et russe. Du côté français, des formateurs du Service interministériel des Archives de France, M. Edouard Bouyé, directeur des Archives départementales de Côte d'Or et Mme Agnès Vatican, directrice des Archives départementales de la Gironde, ont chacun assuré l'un au printemps, la seconde à l'automne, 4 jours de cours d'archivistique française, auprès d'élèves francophones des 3ème et 5ème années de l'Institut d'histoire et d'archives, dépendant de l'Université d'État, à Moscou.

d) congrès ICA Yaounde_:

Mme Sonia Salazar-Zéa, en charge des formations internationales au DFST, a participé au congrès annuel du Conseil international qui s'est déroulé à Yaoundé (Cameroun) du 26 au 28 novembre 2018.

4 Synthèse des actions (voir bilan statistique annexe)